

Fiche thématique 1

SENSIBILISATION DES ADHERENTS A L'AGRICULTURE PAYSANNE



mots-clés : agriculture paysanne ; éducation populaire ; accueil à la ferme

I. Ce que dit la CHARTE - les valeurs, l'horizon, le cap

A. Le texte de la Charte

Concernant cette thématique, la Charte évoque les points suivants :

- Principe 4 : « Une AMAP vise à créer les conditions de la participation et de l'appropriation citoyenne des enjeux agricoles et alimentaires, notamment par le débat, les apprentissages et les partages de savoirs » ;
- Engagement social : les paysan-nés s'engagent à « sensibiliser les amapien-nés à leur métier et à la vie de la ferme » et à « participer à l'organisation de visites de fermes et d'ateliers pédagogiques » ;
- Engagement social : les amapien-nés s'engagent à « participer aux visites de fermes et à leur organisation » et à « participer à des activités pédagogiques et de soutien aux paysan-nés ».

B. Le chemin vers ce texte

LE CONCEPT D'EDUCATION POPULAIRE

Le concept d'« éducation populaire » est maintenant intégré dans le charte des AMAP. S'agit-il seulement de mettre un mot sur des pratiques quotidiennes des AMAP depuis leur création ou s'agit-il d'une volonté d'affirmer plus clairement un positionnement politique ? Et, dans les deux cas, les termes d'« éducation populaire » sont-ils les bons ? Tels furent les termes du débat sur ce point.

Ce qui a été retenu, c'est que l'éducation populaire n'appartient à personne ; nous nous reconnaissons avant tout dans une démarche et des valeurs partagées : dé-hiérarchisation des savoirs, autogestion, paroles libres, dynamique collective, transformation sociale, réappropriation citoyenne. Les débats ont permis de mettre en lumière que les AMAP se reconnaissent complètement dans ces principes dans leurs pratiques concrètes. Ainsi, la référence à l'« éducation populaire » ne renvoie pas à l'adhésion à un label ou à un mouvement particulier mais à une posture théorique et pratique qui vise l'émancipation individuelle et collective. La nouvelle charte l'affirme : les AMAP sont des outils d'éducation populaire, au sens fort de ce terme.

C. Une interprétation de ce texte

L'AMAP est un outil d'éducation populaire qui permet de restaurer l'autonomie de choix de chacun-e et la puissance de l'action collective via le partage de savoirs. Ferment de transformation collective, elle est également un lieu de transformation individuelle où chacun peut reprendre conscience des enjeux liés à l'agriculture paysanne, depuis la reconnexion avec les rythmes saisonniers de la nature jusqu'aux luttes syndicales ou à la mobilisation pour la protection des terres agricoles sur son territoire.

Concrètement, cela peut se traduire par un ensemble de petites démarches qui permettent aux amapiens de cheminer ensemble et de se questionner sur les enjeux liés à la souveraineté alimentaire et au développement d'une économie plus solidaire : actions classiques d'éducation populaire comme actions directement liées aux spécificités du partenariat AMAP, càd en lien avec le paysan partenaire et sa ferme. .

II. Les BONNES QUESTIONS à se poser - *Nous, dans nos partenariats*

➤ AVANT DE COMMENCER

- De manière subjective et spontanée, quelle évaluation feriez-vous des pratiques de votre partenariat concernant le sujet de cette fiche ? (critères à votre choix)

➤ EN LIEN AVEC LA FERME :

- Organisez-vous des VISITES de fermes et/ou des ATELIERS pédagogiques à la ferme ?
Si oui, nombre par an et thèmes ?
Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les producteurs font régulièrement appel aux adhérents pour aller donner un COUP DE MAIN sur les fermes ?
Si oui, fréquence annuelle ? type d'activités ? fréquentation par les adhérents ?
Si non, pourquoi ?

➤ EDUCATION POPULAIRE :

- Organisez-vous des actions de SENSIBILISATION à destination des adhérents (apéro-débat, ciné-conférence, exposition lors de la distribution) ?
Si oui, de quel type et quels sont les thèmes abordés ?
Si non, pourquoi ?
- Organisez-vous des DEBATS, des FORUMS ou des événements à destination De vos adhérents et éventuellement ouverts à un plus grand public ?
Si oui, nombre et thèmes ?
Si non, pourquoi ?
- Diffusez-vous à vos adhérents les informations en provenance du Réseau Amap IdF ou autres portant sur des FORMATIONS sur l'agriculture paysanne ?
Si oui, quel degré de participation ?
Si non, pourquoi ?
- Proposez-vous à vos adhérents de se mobiliser pour participer à des événements locaux extérieurs à l'AMAP : fêtes et événements sur l'agriculture paysanne et biologique, la biodiversité, le commerce équitable, etc. ; forums des associations ; foires diverses ; autres. Précisez.

➤ AUTRES TYPES D' ACTIONS :

- Avez-vous mis en place un dispositif particulier d'ACCUEIL des nouveaux adhérents ?
Si oui, en quoi consiste-t-il ?
Si non, pourquoi ?
- Avez-vous un KIT DE DOCUMENTS sur l'agriculture paysanne (livres, dvd, etc.) à faire circuler au sein de votre groupe ?
Si oui, en quoi consiste-t-il ?
Si non, pourquoi ?

➤ POUR FINIR :

- Maintenant les échanges passés, refaites l'exercice d'évaluer les pratiques de votre partenariat concernant le sujet de cette fiche ; notez-vous une différence par rapport à votre première réponse ?

III. A RETENIR - Les PRATIQUES ayant émergé de l'échange

	<u>Déjà existants / utilisés dans mon partenariat</u>	<u>A retenir, à développer</u>
<u>BONNES PRATIQUES</u>		
<u>ECUEILS RENCONTRÉS, POINTS DE VIGILANCE</u>		
<u>OUTILS D'AIDE AU SEIN DU RESEAU AMAP IDF</u>		
<u>DECISIONS D'ENGAGEMENT, PROCHAIN PETIT PAS</u>		